



Les vœux du Maire

Discours de Denis Juin, maire de Fanjeaux, le dimanche 5 janvier 2014.

« Mesdames, Messieurs, votre présence, chaque année très nombreuse, témoigne de l'intérêt, toujours renouvelé, que vous portez à la vie locale. Quand certains parlent de désintérêt des citoyens, de fracture civique même, ceux-ci devraient nous rendre visite, dans nos villages ruraux, afin de constater qu'il n'en est rien.

En cette période difficile que nous traversons, la commune, premier maillon de notre république, demeure l'institution la plus respectée et appréciée des français, car le contact entre élus et citoyens est direct, sans artifice ou intermédiaire, au plus près des préoccupations de chacun dans leur vie quotidienne.

Le thème abordé lors du dernier congrès des maires à Paris était « 36 000 communes, une chance ou une faiblesse pour notre démocratie », l'idée de fusionner plusieurs villages afin de créer une nouvelle commune revient chaque année avec plus d'insistance, la raison invoquée : nous coûtions trop cher à l'État. Nos dirigeants oublient peut-être le rôle essentiel d'une commune : la proximité, l'écoute, la médiation et connaître ses concitoyens font du maire et de son conseil Municipal les premiers interlocuteurs, au service des administrés.

Avant d'aborder la vie locale, je souhaite rendre un petit hommage à Nelson Mandela qui a su, dans la paix, rendre la liberté à son peuple et au-delà de cela, montrer à l'ensemble du monde que nous pouvons tous vivre en parfaite harmonie, avec nos différences et le respect de l'autre en tant qu'être humain, sans tenir compte de la couleur de peau. Son combat pour l'égalité restera à jamais le plus beau de ces dernières décennies.

Économiquement notre pays, et au-delà l'Europe, n'arrive pas à sortir de ce cycle de crise qui n'en finit pas. Pas de croissance, une économie au point mort, la consommation stagne et des milliers d'emplois supprimés mettent des familles entières en situation de précarité inquiétante. C'est justement dans ces périodes difficiles que nous devons redoubler d'effort et nous remettre aussi en cause, en nous demandant « qu'est-ce que je peux faire pour mon pays, mon département, mon village, de façon à ne pas toujours attendre de recevoir des autres » mais aussi savoir tendre la main pour soutenir et aider ceux qui en ont le plus besoin. La famille, noyau essentiel de notre civilisation, doit jouer son rôle de cohésion et de solidarité afin d'atténuer les difficultés rencontrées au quotidien.

Je vais maintenant faire le point sur les réalisations de l'année 2013. Les travaux de terrassement, voies et réseaux du lotissement Pomme Rose, sont achevés depuis plusieurs mois. Les constructions devaient démarrer cette fin d'année et c'est avec quelques mois de retard que les travaux vont débuter. Leur durée est évaluée à 18 mois.

Les travaux d'investissement prévus au budget 2013

La rénovation de l'école (72.000 €) a été réalisée par nos entreprises locales Quérol, Viola M., Aversenc et Birbès, nous avons bénéficié de 30 % de subvention de la part du conseil général, l'État n'a pas retenu ce dossier, mais nous avons pu le représenter sur l'exercice 2014.

La rénovation du calvaire a également été réalisée et nous avons pu apprécier le beau travail de Michel Viola.

La rue Cornecaux avait bien besoin d'une remise en état et après avoir supporté les nuisances dues aux travaux, les riverains retrouvent le calme. D'autres rues du village ont été réalisées ainsi que le parking route de Mirepoix où un abri bus a été installé par le conseil général, supprimant de fait, celui situé devant la pharmacie qui n'était pas sécurisé. Tous ces travaux ont été réalisés par l'entreprise ariégeoise Pimenta et subventionnés par le conseil général, à hauteur de 30 %.

De la salle du conseil municipal au rez de chaussée, en passant par l'accueil et les services administratifs au 1er étage, jusqu'aux archives, la totalité du bâtiment de la Mairie sera accessible par un ascenseur.

Le montant des travaux est de 168.663 € HT, subventionnés à 60 %, 30 % par l'état et 30 % par le conseil général.



Les travaux réalisés sur les [toilettes publiques](#), la rénovation du [poids public](#) et le réaménagement des abords, au delà de l'accessibilité, permettront une meilleure utilisation de l'ensemble tout en améliorant l'aspect visuel de cet espace, qui est un point de départ pour nos visiteurs et touristes. La Fondation du Patrimoine amène une aide complémentaire, aux dons effectués par les particuliers, pour la rénovation du poids public. Chacun peut encore y participer jusqu'à la fin des travaux. Je remercie déjà les personnes ayant effectué un don, ainsi que ceux qui vont le faire, pour leur aide à la sauvegarde de notre patrimoine.

Avec l'aide des services de l'État et des associations représentant les personnes à mobilité réduite, nous avons lancé la mise en place du PAVE (Plan d'Accessibilité pour les Voies et Espaces publics). L'État des lieux et le diagnostic ont été réalisés ainsi que la mise en priorité des divers cheminements situés dans le village. Le document final reprendra tous les points à améliorer, mais nous savons déjà que nous serons obligés de demander quelques dérogations car l'accessibilité n'est pas possible sur l'ensemble de la localité.

Au mois de juin 2013, nous avons reçu nos amis espagnols de Caleruega afin de fêter ensemble nos [10 ans de jumelage](#). Cela a été un événement marquant pour nos deux communes et ces quelques jours passés ensemble resteront longtemps dans nos mémoires. Je remercie l'association de jumelage et son président, Pierre Rio, d'avoir proposé un programme de qualité à nos hôtes en collaboration avec la municipalité permettant ainsi de renforcer les liens d'amitiés qui nous unissent.

Lors de la cérémonie officielle du 10ème anniversaire du jumelage, les pères fondateurs, que sont Pépé, Francis, Pocholo et Robert étaient très émus et, je pense, heureux de voir que tout ce qu'ils ont fait par le passé, n'est pas tombé dans l'oubli mais au contraire, s'est amplifié, a grandi, et que notre histoire commune avec saint Dominique est une histoire sans fin.

Depuis le 25 mai 2013, notre [stade municipal](#) porte désormais le nom de « stade Henri Castel ». Toute la grande famille du football était réunie, ce jour là, pour rendre un hommage apprécié de tous, à M. Henri Castel. C'était une juste reconnaissance pour celui qui a tant fait pour notre «étoile» et pour son village de Fanjeaux qu'il aimait tant. Cette inauguration va de pair avec la montée de notre équipe fanion en Promotion Honneur, plus haute marche départementale. Il y a des signes qui ne trompent pas.

Ces moments de partage, d'amitiés sincères où l'on se sent heureux d'être ensemble, ces moments là sont le ciment d'une société que l'on voudrait plus solidaire, plus fraternelle, plus humaine.

Alors au delà de ces deux événements marquants, toute initiative allant dans ce sens doit être soutenue, aidée et développée tels les fêtes du 15 août, la fête de la musique, la journée d'animation des Festi'Fanjeaux, les repas organisés par [les diverses associations](#) communales, le réveillon du jour de l'an, le spectacle des Fanjo'Tonic, la cérémonie des vœux, qui n'en sont que quelques exemples.

J'adresse mes plus vifs remerciements et mon entière reconnaissance à toutes les présidentes et tous les présidents d'associations ainsi qu'à leurs équipes pour leur investissement tout au long de l'année. Nous pouvons vivre dans un des plus beaux villages du département mais sans un tissu associatif vivant et dynamique, Fanjeaux ne serait pas ce qu'il est. L'aide que la Municipalité vous apporte quelle soit technique, administrative ou financière est une aide de la collectivité pour la collectivité puisque toutes les manifestations que vous organisez profitent à nous tous, habitants de Fanjeaux. La somme globale attribuée aux associations est de 21.000 € et s'il y a bien une dépense que nous ne regrettons pas c'est bien celle là. Lors de chacune de vos assemblées générales, vous remerciez la municipalité pour la subvention attribuée, et bien aujourd'hui, c'est au tour de mon conseil municipal et de moi-même de vous remercier pour tout ce que vous faites.

Je voudrais à présent évoquer le comportement exemplaire de notre [personnel communal](#). Les relations de confiance qui nous lient sont le meilleur gage d'efficacité. De l'école, en passant par le technique et les services administratifs, vos tâches respectives sont toujours effectuées avec sérieux et bienveillance, je vous en remercie chaleureusement. Je profite de ce moment pour féliciter Martine et Christine qui ont obtenu le BAFA leur permettant ainsi d'accompagner et d'encadrer les enfants durant la pause déjeuner à la cantine. Votre rôle à tous dans une commune rurale comme la notre est de première importance, c'est grâce à vous que le service public prend toute sa grandeur et son utilité.

Je vais maintenant faire [un tour d'horizon](#) afin d'évoquer certains événements marquants de ces 6 années passées auprès de vous. En avril 2014, cela fera 5 ans que nous avons eu le plaisir d'accueillir notre médecin, Catherine Sembel et toute sa famille. La présence d'un médecin dans notre village est plus qu'une nécessité, c'est un besoin primordial pour notre population rurale. En 2010, notre école communale a été équipée en matériel informatique dans le cadre de la création des écoles numériques. Depuis 2012, notre cité fait partie de l'association des sites pôles du Pays Cathare. Cela nous permet d'être mieux référencés et de continuer à mettre en avant notre économie touristique permettant ainsi à nos commerçants, artisans, agriculteurs et hébergeurs une meilleure assise financière malgré les périodes difficiles que nous subissons.

Je ne vais pas lister tous [les travaux d'investissement](#) réalisés durant ce mandat, mais juste les plus marquants

- Travaux sur le réseau d'eau potable nécessaires à la Maison de Retraite et au futur lotissement Pomme Rose.
- Voirie de la Maison de retraite
- Mur de la cave longue
- Réfection de la toiture de la bibliothèque
- Aménagement de l'espace bar à la salle polyvalente
- Travaux de voirie dans le village.
- Remise en état des chemins ruraux
- Nettoyage du pont et réfection du mur de soutènement de la Place du Treil
- Le façade des Halles

- La signalétique touristique du village
- Les plaques de rues et numéros des habitations
- Le réaménagement de l'aire de jeux
- La réhabilitation et la création d'une filière boue à la station d'épuration

Je citerai aussi deux réalisations qui ne sont pas communales mais très importantes pour notre collectivité, l'ouverture de la Maison de Retraite et le début des travaux sur le lotissement Pomme rose dont la maîtrise d'œuvre est assurée par Habitat audois.

[D'autres travaux](#) ont été réalisés conjointement par les entreprises et en régie par les employés municipaux :

- La salle associative, rue de la cave longue, au dessus de la salle des jeunes
- Les peintures à l'école
- La création d'un parking à côté du cimetière entièrement réalisé par notre équipe technique
- Automatisation de l'arrosage du stade, décompactage et sablage
- Peinture des vestiaires et installation d'un mobil home.
- Installation de nouveaux jeux sur l'aire située à côté du court de tennis
- Extension du hangar municipal
- Remise en état des appartements communaux situés à la résidence Aulard.
- Peinture de la salle polyvalente.

[Le montant global du budget investissement](#) durant ce mandat est de 2.858.600 €. Le financement des investissements a été réalisé grâce aux différentes aides et subventions.

- 457.491 € provenant de subventions attribuées par le conseil général,
- 204.912 € attribuées par l'Etat
- 75.000 € provenant de l'agence de l'eau
- 13.285 € octroyés par le syndicat départemental d'électrification.

[Le montant global des aides](#) est de 750.688 € représentant 26% des investissements. L'autofinancement de la commune est de 1.432.000 € soit 50% des investissements. La commune a aussi eu recours à l'emprunt pour 676.000€ ce qui représente 24% du montant des investissements.

La politique d'aide aux collectivités, voulue par notre président départemental André Viola, est bien une réalité et je tenais, cher André, à te remercier publiquement au nom de la commune de Fanjeaux pour ton soutien et ton engagement qui va bien au-delà de l'aspect purement financier.

[Le budget de fonctionnement](#) est passé de 509.663 € en 2008 à 590.311 € en 2013 en augmentation de 15%. Le montant des impôts locaux en 2013 est de 281.688 €, il était de 248.328 € en 2008 en augmentation de 13%. Nous avons reçu en 2013, 264.815 € de dotations d'Etat, en 2008 elles étaient de 279.751 € en diminution de 5,5%.

Les finances de la commune ne se sont pas dégradées durant ce mandat, nous maintenons une capacité d'autofinancement de 7 mois et demi du budget de fonctionnement. La relation entre prélèvements fiscaux et

dépense publique a bien été maîtrisée, nous pouvons en être satisfaits.

Nous aurions parfois voulu aller plus loin dans des dépenses supplémentaires mais celles-ci n'ont pu être réalisées telles que l'agrandissement de la salle polyvalente par la création d'une scène, des travaux de voirie supplémentaires, la réhabilitation du presbytère, le changement de l'éclairage au stade Henri Castel, les illuminations de Noël, le panneau d'information électronique.

Tout ceci pourrait constituer des projets pour l'avenir !

J'espère ne pas vous avoir accablés de chiffres mais cela vous permet de vous rendre compte que l'argent public dépensé a besoin d'être maîtrisé et géré au plus juste afin de rester dans des réalisations convenables et supportables par la Commune.

Le seul projet que j'évoquerai pour 2014 sera l'aménagement du centre bourg, voirie et espaces publics, puisque ce dossier n'a pas été retenu par l'état et n'est toujours pas retenu par les instances régionales. Nous avons représenté ce dossier sur l'exercice 2014, espérant le voir aboutir et venir compléter l'aide déjà attribuée par le conseil général.

Je n'évoquerai pas d'autres projets et perspectives pour l'année à venir car cela n'est pas autorisé en période pré-électorale.

Je vous annonçais l'année dernière, la création de notre nouvelle Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère le 3 janvier 2013. Les mois suivants nous ont permis de mieux nous connaître et d'évaluer les attentes de chacun pour mieux répondre à la demande de nos concitoyens. Deux nouvelles compétences sont venues s'ajouter à celles déjà en place, il s'agit des chantiers d'insertions et du SPANC (vérification des assainissements autonomes). André Viola, en est toujours le président et Robert Lignères a gardé ses fonctions de vice-président délégué au tourisme.

[Deux investissements importants ont été validés en conseil communautaire](#) :

- La création d'une crèche à Belpech et la rénovation de l'office de tourisme intercommunal ici même.

Suite à la réforme des [rythmes scolaires](#), les ALAE ont dû étoffer le panel des animations proposées aux enfants et restructurer les services concernés. Cette réforme veut, avant tout, proposer une richesse culturelle et éducative en complément de l'apport éducatif scolaire. Je peux vous dire que Claudie Méjean et ses services ont effectué un très bon travail pour que cette réforme touche le moins possible les familles tout en privilégiant l'essentiel, le bien être de l'enfant.

- La création du [relais service public](#) a vu le jour cette année. Des permanences dans plusieurs communes de notre communauté permettent d'être au plus près de nos concitoyens qui peuvent ainsi bénéficier d'une aide personnalisée auprès des services de la CAF, caisses de retraites, services sociaux... Fanny Azam, agent de la communauté de communes, reçoit dans les locaux de

la mairie tous les jeudis matins, apportant un service de qualité déjà très apprécié.

- Le [projet touristique](#) sur Fanjeaux a été validé par le conseil communautaire au mois d'octobre. Celui-ci consiste en la création de circuits dans le village au cours desquels bornes ou supports numériques inviteront nos visiteurs à se plonger dans l'histoire, accompagnés de personnages importants, tels que saint Dominique, Guilhabert de Castres, Peire Vidal ou Aude de Fanjeaux. Au cours de ce circuit, nos visiteurs pourront aussi profiter de la projection d'un film, dans une salle, qui viendra ainsi compléter ce voyage. Ce projet d'un montant de 300.000€ pourra bénéficier d'une aide de l'Europe, de la Région et du Département de l'Aude dans le cadre du programme Pays Cathare. Ce projet pourra par la suite être repris sur d'autres sites de la Communauté de communes.

- La compétence [voirie](#), aussi très importante, a été réajustée. Considérant l'élargissement de notre territoire, des travaux réalisés par des entreprises privées sont venus compléter ceux réalisés par l'équipe technique intercommunale. Suite à quelques remarques provenant de certaines communes, une commission étudie toutes les solutions qui pourraient permettre l'amélioration de ce service. Je fais confiance à Francis Andrieu, vice-président de ce secteur, afin de trouver le meilleur compromis possible pour garder cette compétence indispensable à toutes nos communes rurales.

- L'évocation d'un esprit communautaire est dans toutes les bouches mais l'esprit de clocher reste encore très présent. Il y a encore beaucoup de chemin à parcourir pour faire la part des choses, le maire est le premier défenseur de sa commune et les conseillers communautaires sont là pour défendre l'intérêt de l'ensemble de notre territoire intercommunal. Cet état d'esprit reste encore à travailler.

Je voudrais adresser devant vous mes plus sincères remerciements à mes collaborateurs, Françoise, François et Yves pour m'avoir accompagné durant ces 6 années

et pour avoir mis leurs compétences au service de la collectivité. Je remercie également les membres du conseil municipal qui ont participé à cette formidable aventure où chacun aura pu s'investir, prenant part aux décisions qui ont permis d'apporter un mieux vivre ensemble dans notre village. Nous avons dû rester rassemblés pour préserver les intérêts de la commune et c'est bien là l'essentiel. Bien sûr, certaines attaques à mon encontre m'ont profondément blessé et déçu venant de la part de certaines personnes qui avait toute ma confiance et toute mon estime, cela restera un événement douloureux de mon mandat. Je ne voudrais pas terminer mes propos sur une note négative alors c'est à vous que je m'adresse, à vous tous, habitants de Fanjeaux pour vous remercier. Il y a 6 ans vous m'avez permis de vivre un des moments les plus intenses de ma vie, grâce à vous j'ai rencontré des personnes très intéressantes, j'ai participé de l'intérieur, à la vie démocratique de notre république et pour quelqu'un comme moi qui aime l'engagement public, vous m'avez offert une belle récompense.

Je remercie Francis Cassagnol, qui m'a accueilli il y a 19 ans dans son équipe municipale et qui m'a fait confiance. Si ma ligne de conduite a toujours été d'abord savoir donner pour mieux recevoir, je le dois à mes parents qui nous ont sans cesse appris la tolérance, le partage et le savoir vivre ensemble tout en respectant les autres. En ces temps mystérieux où l'avenir semble promettre des craintes plutôt que des promesses, il me semble que la décision publique se construit finalement autour de principes assez simples, ceux du bon sens, de la patience et des convictions. Mesdames, Messieurs, faisons en sorte, en cette année 2014 que par nos liens, par notre histoire et par notre confiance, l'avenir ne soit pas seulement celui que l'on nous promet, mais d'abord celui que nous voulons.

Je vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles et amis, une belle année 2014, avec volonté et persévérance dessinons nous un bel avenir.»



Denis JUIN
Maire de Fanjeaux
ET LE Conseil Municipal

**Vous présentent leurs meilleurs voeux
pour l'année 2014**



MAIRIE
Place des Halles - 11270 Fanjeaux
04 68 24 70 01
www.fanjeaux.fr